



Nouvelles Activités Périscolaires

Après une première année de fonctionnement qui nous a servi de test et de base, puisqu'il s'agissait de mettre en place ce service sans élément précis de participation et de financement, nous continuons à proposer à tous les élèves de l'école des **ateliers détente qui reprendront le mardi 1^{er} septembre**.

Conformément à ce que nous avons annoncé dès la création, nous nous sommes appuyés sur les chiffres du bilan financier (malheureusement négatif) pour ajuster le tarif, qui passera donc à 0.75€ de l'heure, après avoir été approuvé par le Conseil Municipal du 19 août.

Les enfants ont, semble-t-il, apprécié les activités proposées. Le vol des ordinateurs portables ayant conduit à l'arrêt de l'informatique n'a pas eu de conséquence pour les jeunes participants qui ont été très actifs et ont beaucoup aimé l'atelier de création manuelle mis en place par Anne.

Cette année, avec le recul dont nous disposons, nous allons essayer de trouver d'autres sujets à proposer aux enfants.

L'inscription se fera en début de période. La fréquence devra être précisée à ce moment-là.

L'année scolaire est répartie en **5 périodes** calquées sur celle de l'école :

Période 1 : du 1^{er} septembre au 16 octobre 2015

Période 2 : du 2 novembre au 18 décembre 2015

Période 3 : du 4 janvier au 5 février 2016

Période 4 : du 22 février au 1^{er} avril 2016

Période 5 : du 18 avril au 5 juillet 2016

Les activités auront lieu :

Lundi – Mardi – Jeudi – de 15h30 à 16h30

Pour le vendredi, la garderie sera ouverte à partir de 15h30

L'équipe d'animation :

Mme Marie-Claire NICOLAS
M KOSTREZEWA

Mme Magalie ORTELLI
Mme Anne BAJOLET, en fonction de ses disponibilités

Tarifs :

Une participation financière de 0.75 €/heure/enfant sera demandée aux parents :

Un forfait, par période complète, sera établi en fonction du nombre de participations par semaine. Nous vous demandons de bien vouloir prévoir l'appoint lors de règlements en espèces.

Exemple pour la période 1 :

- Si fréquentation uniquement le lundi : 4.5€ (6 lundis)
- Si fréquentation uniquement le mardi ou le jeudi : 5.25 € (7 mardis ou 7 jeudis)
- Si fréquentation les 3 jours : 15 €

Attention : La vente des tickets NAP, dissociée de celle des tickets de cantine et garderie, sera assurée par Mme NICOLAS Marie-Claire, à la Mairie, le lundi 31 Août de 16h30 à 18h.